cpie
LOGNE ET
GRAND-LIEU







Le CPIE en actions

Projets et outils du CPIE Logne et Grand-Lieu

M.à.j. 09.2026
V. init. 04.2023













RÉSEAU cpie le vivant en commun

PRÉAMBULE

Le CPIE Logne et Grand-Lieu, une association au service du territoire !

Riche de plus de 20 ans d'expérience dans le domaine environnemental, notre CPIE dispose aujourd'hui de nombreuses compétences, que nous mettons à disposition du territoire.

Dans ce sens, ce document dresse une liste non exhaustive des thématiques et actions que notre association porte. Dans chaque thématique, vous retrouverez des exemples de projets, animations et outils que nous pouvons mettre en œuvre pour vous accompagner au mieux dans vos actions environnementales.

C'est sur un territoire de proximité, du Pays de Retz au Nord de la Vendée, que notre association agit au service de l'intérêt commun. Notre association est en constante évolution. Nous disposons, en effet, d'une capacité d'adaptation et nous sommes toujours à l'écoute des besoins et des évolutions de nos partenaires et de leurs différents publics.

Ainsi, nous restons disponibles pour répondre à toutes nouvelles sollicitations qui pourraient ne pas être recensées dans ce document. N'hésitez pas à prendre contact avec l'association pour avoir davantage de renseignements.

RÉSEAU cpie le vivant en commun

SOMMAIRE

06
QUI SOMMES-NOUS ?
Une association au service du territoire

11
EAU
Pour une gestion durable de la ressource en eau.

17
NATURE EN VILLE
Pour l'adaptation des villes au changement climatique *via* des solutions fondées sur la nature.

23
BIODIVERSITÉ
Pour la gestion et la conservation de la biodiversité et des espaces naturels.

29
JARDIN AU NATUREL
Pour un jardinage sans produit de synthèse et selon les processus naturels.

33
SANTÉ- ENVIRONNEMENT
Pour une meilleure prise en compte de la qualité de l'air intérieur.

37
ALIMENTATION DURABLE
Pour une alimentation saine et durable de la production à l'assiette.

39
SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE
Pour une transition énergétique et écologique durable.

41
BIODÉCHETS
Pour la prévention et la gestion de proximité des biodéchets.

LE CPIE

Qui sommes-nous ?

Le CPIE Logne et Grand-Lieu

Le Centre d'Animation en Pays de Logne, labellisé Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Logne et Grand-Lieu est une association loi 1901 qui accompagne le développement global en milieu rural, depuis 1978.

Depuis plus de 40 ans, le CPIE accompagne, conseille, sensibilise et informe les citoyens ainsi que les acteurs publics et privés pour que les questions environnementales soient prises en compte dans les décisions, les projets et les comportements des organisations et des personnes.

En 2026, l'association compte 10 salarié·e·s et 13 administrateur·trice·s. Elle accueille régulièrement des stagiaires et des volontaires en service civique.



L'équipe du CPIE, en 2024.

Nos agréments

- ✓ Agrément "Protection de l'environnement"
- ✓ Agrément "Jeunesse et Education populaire"
- ✓ Agrément "Service civique volontaire"
- ✓ Association reconnue d'intérêt général

Nos actions

- Accompagner les acteurs socio-économiques dans leur projet de développement durable.
- Militer pour une gestion humaniste de l'environnement.
- Développer une citoyenneté active et favoriser des comportements responsables par la sensibilisation, l'éducation, la formation et l'expérimentation.
- Animer le dialogue territorial et être un assembleur de compétences avec l'ensemble des acteurs du territoire.
- Améliorer les connaissances naturalistes.

Le CPIE s'appuie sur ses valeurs d'humanisme, d'actions collectives, de protection de l'environnement, de connaissances scientifiques et sur un ancrage fort dans son territoire.

Un territoire local au sein d'un réseau national et régional

Le réseau des CPIE

Créé au début des années 1970 à l'initiative des ministères chargés de l'Environnement, de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et Sports et de l'Agriculture, le label CPIE réunit environ 80 associations regroupées au sein d'une Union Nationale reconnue d'utilité publique.

Face à l'urgence des défis environnementaux et au poids des freins, le réseau CPIE revendique la nécessité, pour dépasser le statu quo, de mobiliser dans les territoires les acteur·trice·s concerné·e·s par les enjeux du vivant et de continuer à jouer la carte de l'action commune et de la coopération.

Au niveau national, le réseau réunit environ 80 associations labellisées CPIE. Au niveau régional, les 7 CPIE sont regroupés depuis 2005 au sein de l'Union Régionale des CPIE des Pays de la Loire.

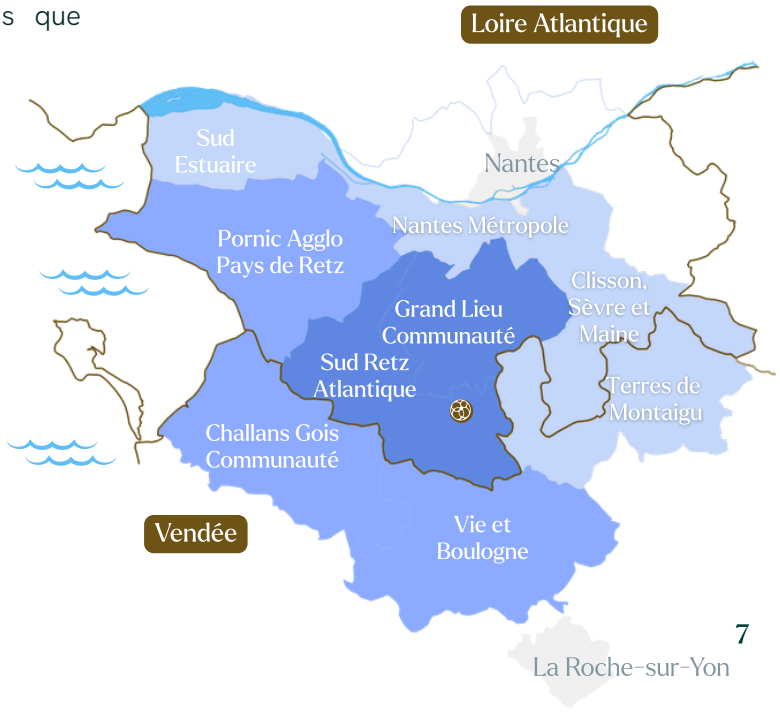
Le réseau régional porte plusieurs actions en commun et son intérêt, pendant les périodes d'incertitude que nous vivons, est plus que jamais réaffirmé.

RÉSEAU cpie le vivant en commun

Notre territoire

Parce que l'objectif du CPIE est de répondre aux besoins du territoire.

- Un territoire d'intervention fort où le CPIE, très implanté, est devenu l'un des interlocuteurs majeurs des collectivités locales dans le cadre de partenariats durables : Sud Retz Atlantique Communauté et Grand Lieu Communauté.
- Un territoire d'intervention plus large où le CPIE travaille sur des domaines ciblés : Pornic Agglo - Pays de Retz, Challans Gois Communauté, Vie et Boulogne.
- Un territoire où les interventions du CPIE sont ponctuelles : Sud Estuaire, Terres de Montaigu, Clisson Sèvre et Maine Agglo, Nantes Métropole et l'Île de Noirmoutier.



Comment travailler ensemble ?

De l'intervention ponctuelle au partenariat collectivité-association co-construit, souple et sur le long terme, à travers des conventions pluriannuelles d'objectifs.

Des avantages mutuels

La mise en place de conventions pluriannuelles d'objectifs entre une collectivité et le CPIE présente de nombreux avantages pour les deux partenaires :

- Une co-construction des projets : l'intérêt principal d'une convention est la co-construction des projets. En partageant les enjeux de la collectivité et en s'appuyant sur les compétences du CPIE, nous élaborons des projets sur mesure.

- Un travail durable et pérenne : L'élaboration d'un projet sur plusieurs années permet d'être plus ambitieux et de favoriser la réussite des projets.

- Une adaptabilité du partenariat : Bien que construite sur plusieurs années, la convention est évolutive et doit pouvoir s'adapter aux imprévus de chaque partenaire. Chaque année, la programmation est revue et soumise au vote du budget.

- Une relation de confiance : la convention peut être mise en place après plusieurs interventions ponctuelles au sein de la collectivité. Elle permet de marquer une relation de confiance réciproque entre la collectivité et le CPIE.

- Une évaluation des actions : Au terme de plusieurs années, l'impact réel des actions mises en place est plus facile à évaluer. La convention permet une prise de recul.

Des échanges réguliers

Un projet de convention est le fruit de plusieurs échanges entre la collectivité et le CPIE. Un premier rendez-vous permet à la collectivité d'indiquer ses envies et ses besoins et au CPIE de présenter ses compétences. Nous pouvons être force de proposition et échanger sur le meilleur accompagnement à proposer pour mettre en œuvre les projets environnementaux de la collectivité.

Après ce premier échange, nous proposons un projet de convention sous la forme d'un plan de financement prévisionnel. Ce document est une base de travail. Il est évolutif et ajustable. De nombreux allers-retours peuvent avoir lieu avant de se mettre d'accord sur une version définitive.

Avant la signature de la convention, le projet peut être présenté en conseil municipal ou communautaire ou en commission par le CPIE.

La signature d'une convention engage et concrétise un partenariat entre le CPIE et la collectivité. Aussi, dans chaque convention, un financement est associé aux temps passés en réunions avec la collectivité, à ajuster les budgets, à gérer la facturation, etc.

Nos partenaires témoignent

Agir ensemble dans une relation de confiance.

Machecoul-Saint-Même

“Depuis 2013, le CPIE accompagne la commune de Machecoul-St-Même par une convention pluriannuelle d’objectifs sur 3 ans. Cette convention permet à la collectivité de réfléchir à la mise en place d’actions concrètes en faveur de l’environnement et de les budgétiser.

Ce partenariat avec le CPIE est souple, en dialogue continu avec une réelle réciprocité dans les échanges et les propositions avec la collectivité. Les actions sont facilement modifiables ou réajustables ; le CPIE est soutenant dans la recherche d’aides aux projets.

Le CPIE coordonne et anime des actions, en intervenant auprès des scolaires, des habitant·e·s, des agent·e·s et des élu·e·s.

Voici les actions engagées par les conventions successives sur notre commune :

- la fresque du climat ;
- un projet environnemental pour la commune
- la mise en place de composteurs dans les écoles ;
- la reconquête de la qualité de l’eau avec des actions ciblées sur les jardins, les eaux pluviales et les produits alternatifs ;
- la valorisation du patrimoine naturel avec le suivi de nos stations d’euphorbe,
- la formation des agent·e·s des espaces verts ;
- les jardins au naturel avec animation aux jardins familiaux et participation à la bourse aux plantes annuelle ;
- sur les perturbateurs endocriniens avec des actions de sensibilisation et d’information auprès des habitant·e·s et des agent·e·s, en collaboration avec 2 autres communes, elles-mêmes signataires d’une convention.

En 2022-2023, le CPIE a été par ailleurs partenaire dans la réalisation d’un Atlas de la Biodiversité Communal par le lancement et la coordination de ce projet, l’amélioration des connaissances naturalistes, la réalisation d’une cartographie et la rédaction d’un rapport avec des préconisations d’actions en faveur de la biodiversité.

Mes participations aux formations CPIE – inter SAGE des bassins versants, sur de nombreuses thématiques autour de l’eau, gestion intégrée des eaux pluviales, plans d’eau, zones humides, eau et urbanisme, ont été l’occasion de rencontres de professionnels compétents, de financeurs et d’échanges entre élu·e·s.

Ce partenariat avec le CPIE a soutenu et soutient notre commune de façon durable et concrète sur les enjeux environnementaux d’aujourd’hui et de demain, biodiversité, ressources en eau, santé, adaptation au dérèglement climatique. ”

Françoise BRISSON

Adjointe déléguée à l'agriculture,
la qualité de l'eau et la biodiversité.

Saint-Lumine-de-Coutais

❝ C'est par des interventions dans les écoles de notre commune que la municipalité de Saint-Lumine-de Coutais a débuté sa collaboration avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'environnement de Corcoué sur Logne. Sollicité aux côtés de l'OFB et de la SNPN dans le cadre de la mise en place d'une aire terrestre éducative, le CPIE nous a alors révélé le large éventail d'actions possibles qu'il peut proposer et qui ont intéressé plusieurs adjoints de notre bureau parmi lesquelles la réalisation d'un carnet du naturaliste à destination des touristes et des scolaires afin de sensibiliser la population à la fragilité des zones humides, le fleurissement des pieds de mur, la formation des agent·e·s au compostage et à son utilisation. Pour une commune de notre taille, l'intérêt est de pouvoir faire appel à l'expertise des salariés du CPIE - expertise que nous ne pouvons pas avoir en interne - afin d'agir sur le plan environnemental et de participer efficacement à la transition écologique.

L'association, nous a alors proposé la signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs en 2024. Cette contractualisation a permis d'abord à la municipalité de réfléchir à ses besoins, de les formuler et de les échelonner sur trois ans en fonction des priorités de la commune. La convention couvre aussi bien la rédaction d'articles à destination de nos concitoyens et publiés dans le bulletin municipal, que les animations grand public proposées lors du mois du développement durable ou bien encore la réflexion sur l'entretien de notre cimetière. Les échanges réguliers entre le CPIE et les élu·e·s et agent·e·s de St Lumine permettent une gestion souple et une adaptabilité appréciable aux contraintes réelles de la commune. Cette convention balise donc notre action. ❞

Aurélie DONNARD
Conseillère municipale déléguée à la culture et au tourisme raisonné.

Pornic Agglo - Pays de Retz

❝ Pornic Agglo Pays de Retz a inscrit dans sa stratégie de réduction des déchets le détournement des déchets alimentaires du bac ordures ménagères et la gestion sur place des déchets du jardin comme un axe prioritaire depuis de nombreuses années. Pour répondre à cette ambition, elle s'est tournée vers les partenaires locaux en mesure de l'accompagner.

Le CPIE Logne et Grand-Lieu a une mission d'appui auprès des collectivités du pays de Retz sur les sujets environnementaux. Les objectifs partagés par le CPIE et l'agglomération nous ont conduit à un travail de coopération. Après avoir sollicité le CPIE plusieurs années pour des missions ponctuelles, une convention pluriannuelle d'objectifs avec des actions de gestion de proximité des biodéchets, de formations et d'animations a été élaborée et signée en 2024 pour une durée de 3 ans. Ce format de contractualisation permet d'expérimenter, d'apporter également une visibilité pour les deux partenaires tout en étant souple dans la réalisation. Cette relation continue permet des échanges constructifs et des ajustements annuels de la convention.

L'expertise proposée par le CPIE sur le compostage, le paillage, le jardinage au naturel et le lien qui est fait avec la préservation de la biodiversité est complémentaire aux nombreuses actions de l'agglomération en faveur de la réduction des déchets. ❞

Direction prévention et gestion des déchets.

* Témoignages récoltés avant les élections de mars 2026.

Eau

Pour une gestion durable de la ressource en eau.

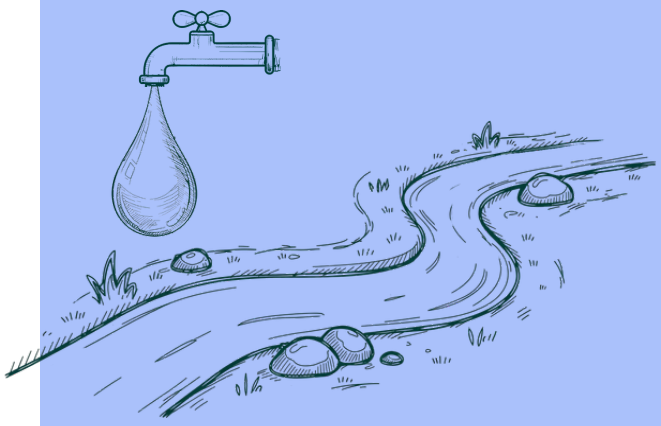
Omniprésente sur notre territoire, la sensibilisation à la préservation de la ressource en eau est plus que jamais un sujet d'actualité. De notre consommation d'eau aux rôles des zones humides, les sujets sont nombreux et complémentaires.

La préservation de la ressource en eau passe par la compréhension du cycle de l'eau, des enjeux actuels liés à l'eau et du fonctionnement des milieux. Ces dernières années nous ont montré l'importance de cette vision d'ensemble pour que chacun puisse appréhender les défis de demain.

Les compétences du CPIE :

- Animer des temps de sensibilisation sur :
 - La gestion intégrée de l'eau pluviale
 - La notion de bassin versant
 - Les cycles de l'eau (cycle de l'eau naturel et cycle de l'eau domestique)
 - La quantité et la qualité de l'eau
 - Les zones humides
 - Etc.

- Coordonner un programme de sensibilisation aux enjeux de l'eau auprès des élu·e·s, en partenariat avec les syndicats de bassin.

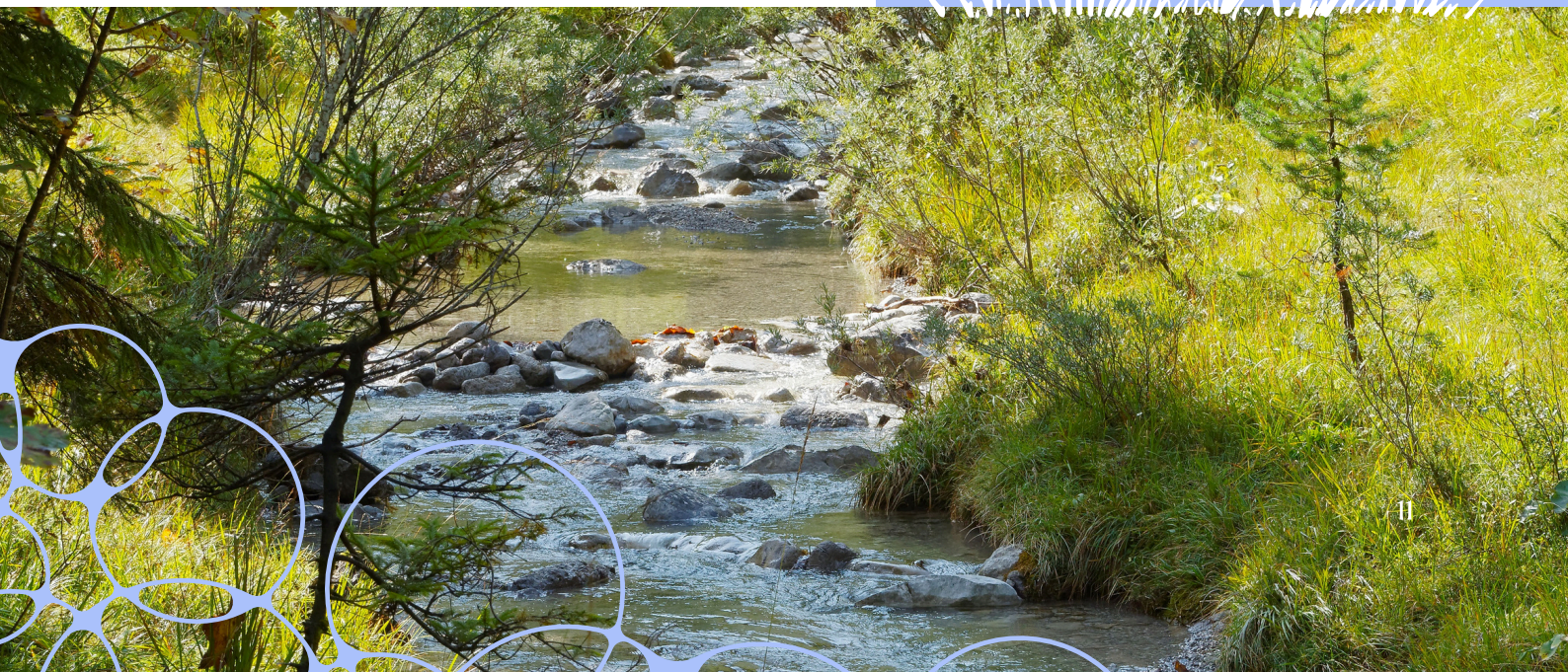


Quelques exemples :

- La GIEP - Gestion intégrée de l'eau pluviale
- Le Cycle de formation des élu·e·s
- Les Jeux eau' lympides
- La Malle Ricochet
- La Marche pour l'eau
- Les visites de stations d'épuration
- La Fresque de la mare
- La Fresque de l'eau
- Les sorties pour la Journée mondiale des zones humides
- Les animations scolaires

Les publics concernés :

- Scolaires
- Elu·e·s
- Technicien·ne·s
- Habitant·e·s





ACCOMPAGNEMENT

La GIEP - La gestion intégrée de l'eau pluviale

Le principe de la GIEP est d'infiltrer l'eau de pluie au plus près de l'endroit où elle tombe. Partout, dans la ville, nous remettons l'eau au cœur de nos aménagements.

Etapes du projet :

La gestion intégrée de l'eau pluviale est abordée de plusieurs façons au CPIE.

- L'organisation de visites de sites pour découvrir des aménagements innovants et adaptés à nos centres-bourgs.
- L'animation de colloques et d'ateliers à destination des élu·e·s pour découvrir les techniques d'aménagements.
- L'organisation de matinée "fleurissement pieds de murs" en lien avec les habitant·e·s (voir détails p.19).
- L'accompagnement à la désimperméabilisation et à la végétalisation des cours d'école (voir détails p.20).
- Plus globalement, l'accompagnement des collectivités *via* le dispositif "Ma commune s'adapte" (voir détails p.18)

La GIEP est ainsi transversale et fait du lien entre plusieurs de nos actions.

FORMATION

Le Cycle de formation des élu·e·s

Depuis 2020, notre CPIE s'est associé à plusieurs syndicats et à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne afin de proposer un parcours de l'élu·e sur l'eau. Chaque année, plusieurs temps de sensibilisation sont proposés.

Les syndicats inscrits dans la démarche :

- le Syndicat Grand-Lieu Estuaire,
- le Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay,
- le Syndicat Mixte Auzance, Vertonne et cours d'eau côtiers,
- L'Établissement Public Territorial du Bassin de la Sèvre Nantaise.

Etapes du projet :

Le cycle de formation des élu·e·s évolue au fil des années avec différents types de temps de sensibilisation proposés.

Voici quelques exemples :

- Jeux de rôles autour de l'approvisionnement en eau potable et de la gestion des eaux usées.
- Colloque sur les études HMUC (Hydrologie, Milieux, Usages et Climat).
- Après-midi de sensibilisation sur les enjeux et rôles des zones humides à La Maison du Lac de Grand-Lieu.
- Visites de sites sur des travaux d'effacement de plan d'eau.
- Réalisation d'un guide de l'élu·e sur l'eau.
- Colloque sur l'eau et l'urbanisme.







JEUX

Les Jeux Eau'lympides

Depuis de nombreuses années, notre outil pédagogique "La Maison de l'Eau et des Paysages" est ouverte au grand public durant l'été avec les "Jeux Eau'Lympides".

Etapes du projet :

Les Jeux Eau'Lympides sont composés de plusieurs défis à réaliser en autonomie sur le sujet des enjeux liés à la ressource en eau.

Les défis (imaginés et conçus par les salarié·e·s et bénévoles de l'association) abordent de nombreux thèmes : consommation d'eau à la maison, biodiversité et rôles des zones humides, approvisionnement en eau potable dans le monde, les conséquences de l'imperméabilisation des sols, etc.

Les défis sont adaptés à partir de 6 ans, à destination des familles, du grand public, des professionnel·le·s. Le site est ouvert chaque mercredi de l'été.

Ces défis sont aussi régulièrement utilisés sur des manifestations, lors de la tenue de stands, etc.













OUTILS

La Malle Ricochet

Né d'un travail collectif entre animateur·trice·s et enseignant·e·s, le dispositif pédagogique "RICOCHET" permet de développer un projet complet sur l'EAU.

La pédagogie de projets est au cœur du processus d'apprentissage afin de favoriser l'engagement des participant·e·s.

Etapes du projet :

- Le projet commence souvent par l'expression des représentations et des questionnements des participant·e·s : l'eau dans la nature, le gaspillage, la chimie, la vie dans l'eau, les risques de sécheresse, etc.

- La réalisation concrète d'une maquette de bassin versant permet de susciter le débat et de souligner les sujets sur lesquels les participant·e·s vont pouvoir faire des recherches, des expériences, solliciter des expert·e·s, etc.

RANDONNÉE

La Marche pour l'eau

Ce format original, sous forme de randonnées à thèmes propose d'aborder le long d'un cours d'eau, les différentes thématiques liées à la ressource en eau et aux milieux humides et aquatiques.

Ce projet est mené en partenariat avec les syndicats de bassin versant et est co-construit avec les acteurs du territoire.

Il se déroule sur une ou plusieurs années, et cible un cours d'eau en particulier, qui sera parcouru de sa source à son aval.

Etapes du projet :

- Afin de définir les tracés des parcours, les points d'intérêt, et les intervenant·e·s potentiel·le·s, un comité de pilotage est organisé en amont avec les acteurs locaux du territoire.

- Le cours d'eau est ainsi découpé en plusieurs portions faisant appel à des intervenant·e·s différent·e·s qui ponctuent la marche, abordant chacun·e leurs spécialités : espèces exotiques envahissantes, qualité et quantité d'eau, travaux de restauration des milieux aquatiques, préservation de la ressource en eau, patrimoine culturel, biodiversité, etc.

- Des topoguides sont réalisés pour chaque parcours, permettant aux participant·e·s de repartir avec une trace du circuit et des sujets abordés.











VISITE GUIDÉE

Les visites de stations d'épuration

En partenariat avec les collectivités compétentes en la matière, le CPIE a développé des outils pédagogiques pour comprendre les processus et enjeux de l'épuration des eaux usées.

Etapes du projet :

La visite d'une installation technique constitue toujours un temps fort lors d'un projet pédagogique. Nos sens (en particulier l'odorat) sont sollicités et nous gardons toujours un souvenir qui mêle sensations et connaissances.

À travers des expériences concrètes simples, le CPIE décrypte toutes les étapes des processus épuratoires : dégrillage, boues et bactéries, filtrations, etc. En fonction des techniques (boues activées, phytoépuration, etc.), nous travaillons en complémentarité avec les technicien·n·e·s.

Par-delà la technique, nous nous attachons à replacer la visite dans un contexte plus large : l'état des réseaux, l'intérêt des produits naturels en alternative au chimique, la rivière, le bassin versant.

La Fresque de la mare

Un outil ludique et participatif pour appréhender la richesse biologique d'une mare et comprendre son fonctionnement écologique.

Conçue par le CPIE Logne et Grand-Lieu en 2025 avec le soutien de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Fresque de la mare permet de favoriser les échanges et la compréhension par soi-même des enjeux autour des mares.

Contenu de la fresque :

- Un fond de carte (découpe de mare) ;
- 26 cartes thématiques dispatchées en 5 lots (le cycle de l'eau, l'alimentation en eau, le sol, les éléments physico-chimiques, et le vivant) ;
- 18 mini-cartes biodiversité.

La fresque dans le cadre d'un atelier complet :

Depuis 10 ans, le CPIE anime un atelier "Créer et entretenir une mare naturelle" à destination du grand public. Cet atelier en petits groupes, d'une durée de 3h, peut être animé à la demande, pour tout type de public.

L'atelier comprend 3 axes :

- AXE 1 | "Bien plus qu'une mare : Un MONDE à part !" *via* la Fresque de la mare ;
- AXE 2 | "Créer une mare : MODE D'EMPLOI";
- AXE 3 | "Entretenir sa mare : Faire FACE aux PROBLEMES" sous forme d'études de cas en groupes.









La Fresque de l'eau

Créée par l'association "Eau'Dyssée", la fresque de l'eau permet de diffuser des informations techniques et scientifiques sur l'eau et ses enjeux grâce à un atelier ludique et collaboratif.

Formé depuis 2025, le CPIE propose la mise en place d'ateliers "Fresque de l'eau" auprès des adultes et des enfants du territoire.

Cet atelier (basé sur des sources fiables et vérifiées) permet de construire une vision globale du cycle de l'eau.

Contenu de la fresque :

La fresque est constituée d'un jeu de cartes qui est mis en place par les participant·e·s selon 4 thèmes :

- le cycle naturel de l'eau ;
- le cycle anthropique de l'eau (influencé par l'homme) ;
- les impacts de l'Homme sur la qualité et la quantité de la ressource ;
- l'impact du changement climatique sur ces cycles.

Un échange permet ensuite de discuter des mesures individuelles et collectives qui peuvent être prises.

Sa structure et son fonctionnement sont basés sur les Fresques déjà élaborées, et notamment la Fresque du Climat.

SORTIE

Les sorties pour la Journée mondiale des zones humides

Chaque année, en février, est célébrée la Journée Mondiale des Zones Humides (JMZH). Ce temps fort est l'occasion de parler de ces écosystèmes fragiles et de leur importance.

Les zones humides sont des milieux fragiles, d'une importance capitale dans l'adaptation au changement climatique. Leur disparition et leur dégradation de leur état méritent que l'on s'y intéresse, et que le public soit sensibilisé à ce sujet.

C'est dans cette mesure, que nous proposons chaque année des activités en lien avec les zones humides, s'intégrant ainsi dans un programme global qui est coordonné par La Maison du Lac de Grand Lieu.

Formats des sorties :

Les formats sont variés :

- Sortie dans les marais.
- Visites de stations d'épuration.
- Découverte de la biodiversité aquatique.
- Etc.









SENSIBILISATION

Les animations scolaires

Soucieux de sensibiliser le jeune public aux questions de l'eau, nous proposons des animations sur la thématique de l'EAU pour les scolaires, de la maternelle aux études supérieures.

Depuis plus de 20 ans, nous avons développé des modules pédagogiques autour de la thématique de l'EAU :

- L'eau dans la nature, la vie aquatique.
- Le cycle de l'eau domestique, eau potable et eau usée.
- La consommation d'eau.
- Le partage de l'eau.

Formats des animations scolaires :

- Des ateliers en classe avec des outils pédagogiques souvent inspirés du dispositif "Ricochet".
- Des sorties sur le terrain en nature ou sur des sites techniques (stations d'épuration), sous forme de petits groupes.
- Des animations sur le site de la Maison de l'Eau et des Paysages avec des jeux de rôles et des expériences concrètes.

→ Retrouvez le détail des animations proposées dans le "Livret EETE des animations EAU"

Nature en ville

Pour l'adaptation des villes au changement climatique *via* des solutions fondées sur la nature.

Le dérèglement climatique est à l'origine de nouvelles vulnérabilités déjà constatées localement : les vagues de chaleur sont plus précoces, plus fréquentes, plus fortes et plus longues en métropole. De même, la quantité d'eau est de moins en moins bien répartie sur l'année, entraînant sécheresses estivales et crues importantes en hiver. Notre climat change, notre écosystème urbain doit évoluer avec lui pour s'adapter.

Face à ces constats, nous intervenons pour accompagner et sensibiliser les collectivités pour rendre les villes et villages plus vivants, et plus vivables pour les habitant·e·s et la biodiversité.

Les compétences du CPIE :

- Animer des temps de sensibilisation aux enjeux liés au dérèglement climatique.
- Animer des temps de sensibilisation sur la biodiversité urbaine.
- Accompagner l'adaptation des villes au changement climatique.
- Accompagner les projets de renaturation et de végétalisation des espaces urbains.



Quelques exemples :

- Ma commune s'adapte
- Climato
- La végétalisation des cimetières
- Fleurissement des pieds de murs
- Sauvages des rues
- Végétalisation des cours d'école
- Fresque du climat
- Fresque de la renaissance écologique

Les publics concernés :

- Elu·e·s
- Technicien·ne·s
- Habitant·e·s
- Entreprises
- Scolaires







ACCOMPAGNEMENT

Ma commune s'adapte

Dans les zones urbaines, où vit la moitié de la population humaine, le réchauffement du climat accentue la vulnérabilité des populations. Il est urgent d'agir, mais comment et par où commencer ?

Notre CPIE propose d'accompagner les communes dans cette évolution, en intégrant les enjeux environnementaux associés (eau, biodiversité, mobilité, santé, bien-être, etc.).

Etapes du projet :

Nous proposons pour cela de :

- Organiser et animer un atelier d'acculturation et d'autodiagnostic entre élu·e·s et technicien·ne·s de la commune.
- Accompagner la commune pour définir un plan d'actions global d'aménagement et de sensibilisation et aider à rechercher des financements adaptés pour le mettre en place.
- Organiser une mise en place de premières actions phares, jusqu'au suivi de chantier.
- Rester présent techniquement, si besoin, pour la mise en place du plan d'actions.

OUTILS

Climato

Comment faire évoluer nos pratiques face aux évolutions climatiques ? Les autodiagnostics "Climato" imaginés par le CPIE Tourraine - Val de Loire permettent de répondre à ces questions, afin d'atténuer localement ces impacts.

De façon autonome ou accompagné, nous pouvons mettre à disposition les formulaires "Climato" selon les différents profils :

Les formulaires "Climato"

- D'une part, pour les particuliers, le CPIE relaie le formulaire en ligne "Climato Particuliers" du CPIE Tourraine-Val de Loire.
- À partir d'un diagnostic "Climato Entreprises", notre CPIE peut accompagner une entreprise ou un collectif d'entreprises (type parc d'activités) pour diagnostiquer collectivement les espaces extérieurs et proposer des solutions concrètes pour s'adapter au changement climatique.
- Enfin, dans le cadre du dispositif "Ma commune s'adapte" ci-après, nous utilisons "Climato Collectivités" pour la phase d'autodiagnostic.





ACCOMPAGNEMENT

Végétalisation des cimetières

Depuis 2022, les communes ont l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires de synthèse dans les cimetières. Cette mesure permet de redonner sa place au végétal, de préserver la qualité de l'eau et de notre environnement, ainsi que la santé des usagers.

Grâce à un partenariat avec le Syndicat Grand Lieu Estuaire, notre CPIE soutient les collectivités depuis 2016 dans la végétalisation spontanée de leurs cimetières.

Moins coûteuse et surtout plus durable, cette opération est pleinement réussie au bout de quelques années, avec un rendu de plus en plus homogène et une sélection des plantes les plus esthétiques.

Grâce au travail et à la vigilance des agent·e·s techniques, les espaces seront plus colorés et agréables.

Etapes du projet :

Nous proposons de :

- Former les agent·e·s et les élu·e·s sur la reconnaissance des espèces floristiques à conserver ou à arracher ;
- Accompagner les agent·e·s techniques et les élu·e·s en année n+1 pour voir l'évolution de la végétalisation suite au changement de pratiques et répondre aux éventuelles problématiques rencontrées ;
- Réaliser des panneaux de sensibilisation et des articles pour les bulletins municipaux afin de sensibiliser les habitant·e·s sur la démarche.









ACCOMPAGNEMENT

Fleurissement des pieds de mur

La végétalisation des trottoirs permet de faire accepter l'apparition des plantes spontanées due aux nouveaux modes de gestion, tout en impliquant les riverains dans l'embellissement de leurs rues !

Le fleurissement autour de notre habitation permet de contribuer à l'environnement de nombreuses façons :

- Accueillir la biodiversité ;
- Rafraichir et dépolluer ;
- Désimperméabiliser ;
- Favoriser le bien-être et les liens entre les habitant·e·s ;
- Etc.

Etapes du projet :

Nous pouvons accompagner de différentes façons les habitant·e·s pour leur permettre de s'emparer de leur espace public :

- Organiser des rencontres, des projections ;
- Définir les besoins pour adapter le projet aux habitant·e·s ;
- Réaliser des ateliers semis et/ou plantation ;
- Animer des groupes de travail dans un quartier ;
- Mettre en relation avec d'autres communes.





EXPOSITION

Sauvage des rues - Belles et rebelles

Suite aux plans de désherbage mis en place dans les communes, la flore sauvage reprend sa place dans l'espace urbain. Cette exposition permet de réfléchir sur le rôle de ces '"mauvaises herbes", leur intérêt et la place que nous leur laissons.

Cette exposition est destinée à amorcer la discussion avec les habitant·e·s d'une commune sur le sujet sensible du traitement des "mauvaises herbes" en milieu urbain.

Contenu de l'exposition :

L'exposition s'installe en extérieur pour une durée minimum de 7 jours (conseillé 2 à 3 semaines).

- 20 bâches (verticales ou horizontales)
- Des panneaux de 80x120cm
- Des bâches d'exposition conçues pour l'extérieur
- 10 œillets/ bâches pour permettre une accroche par corde en appui sur une paroi.

Interventions complémentaires :

Chaque projet d'installation est travaillé, au cas par cas, dans l'objectif de créer un programme d'animations adapté à vos besoins, en y associant les associations locales (jardins, photos, histoire...).

Quelques exemples d'interventions :

- Quiz sous forme de dépliant pour le grand public ;
- Quiz "Botanistes en herbe" adaptés aux enfants ;
- Animations dans les écoles ;
- Balade botanique ;
- Conférences ;
- Sorties jardins ;
- Concours photo.

ACCOMPAGNEMENT

Végétalisation des cours d'école

Pour lutter contre les îlots de chaleur, gérer les eaux pluviales, favoriser la biodiversité et le bien-être des enfants dans les écoles, la végétalisation permet de transformer les cours d'école minérales en espaces verts.

Etapes du projet :

Pour les écoles publiques, nous proposons de soutenir, en partie ou totalement, les CAUE sur les différentes phases du projet.

Tandis que, pour les écoles privées où le CAUE n'intervient pas, nous sommes à disposition pour prendre le relais dans la mise en œuvre des différentes actions :

- L'acculturation autour des enjeux d'adaptation au changement climatique, croisée avec les objectifs de bien-être dans l'école, de pédagogie et de prise en compte de la biodiversité.
- La co-construction du projet avec les élèves, enseignant·e·s, élu·e·s et agent·e·s techniques.
- Le choix des essences adaptées, en privilégiant des essences végétales locales, non toxiques et non allergènes.
- Les actions de sensibilisation auprès des élèves sous forme d'animations scolaires.
- Le suivi de chantier et la réalisation de chantiers participatifs.
- L'accompagnement des différentes parties dans l'entretien des espaces.



OUTILS

La Fresque du climat

Cet outil (précurseur du genre) fondé sur les données issues des rapports scientifiques du GIEC permet aux individus et organisations de s'approprier le défi de l'urgence climatique, *via* une approche collaborative et ludique.

Ce jeu de 42 cartes, imaginé et développé par Cédric Ringenbach (spécialiste du changement climatique depuis 2009), permet aux participant·e·s de reconstituer les liens de cause à effet du dérèglement climatique et d'explorer les actions à mettre en œuvre sur le plan personnel et professionnel pour limiter ses effets.

Etapes du projet :

- Durant l'atelier, les participant·es relient les cartes "causes et conséquences", en intelligence collective et intègrent les enjeux climatiques dans leur globalité.

- Puis sans culpabiliser et par une compréhension partagée des mécanismes à l'œuvre, la Fresque engage les individus dans un échange constructif sur les solutions envisageables à l'échelle de sa maison, de son entreprise, d'une commune ou d'un territoire.









OUTILS

Fresque de la renaissance écologique

Êtes-vous prêt à imaginer un monde qui a réussi à rester sous 1,5°C d'augmentation ?

La fresque de la renaissance écologique, créée en 2014 par Julien Dossier, est adaptée de l'Allégorie des Effets du Bon Gouvernement, une fresque peinte par Lorenzetti à Sienne en 1338.

Cette version contemporaine se décompose en 24 chantiers, et donne les clés de la Renaissance Écologique.

Cette fresque (qui ne ressemble à aucune autre) permet de faire découvrir de façon ludique une méthodologie pour construire des solutions (adaptées au territoire concerné) à travers un processus créatif en intelligence collective.

Les objectifs :

- Constater que toutes les solutions existent pour construire les transitions écologiques et sociales ;
- Identifier et mobiliser des leviers d'action à toutes les échelles et les utiliser dans ses contextes individuel, professionnel et collectif ;
- Permettre une approche systémique à travers la grille d'analyse proposée par les 24 chantiers.

Biodiversité

Pour la gestion et la conservation de la biodiversité et des espaces naturels.

La biodiversité, c'est la diversité du monde vivant : la faune, la flore, mais aussi l'ensemble des écosystèmes qui se constituent pour former un tout. Si le domaine fascine tant il est vaste, il est pourtant de plus en plus menacé.

Il s'agit à la fois de connaître la biodiversité qui nous entoure, la préserver, et la faire découvrir à l'ensemble des publics.



Les compétences du CPIE :

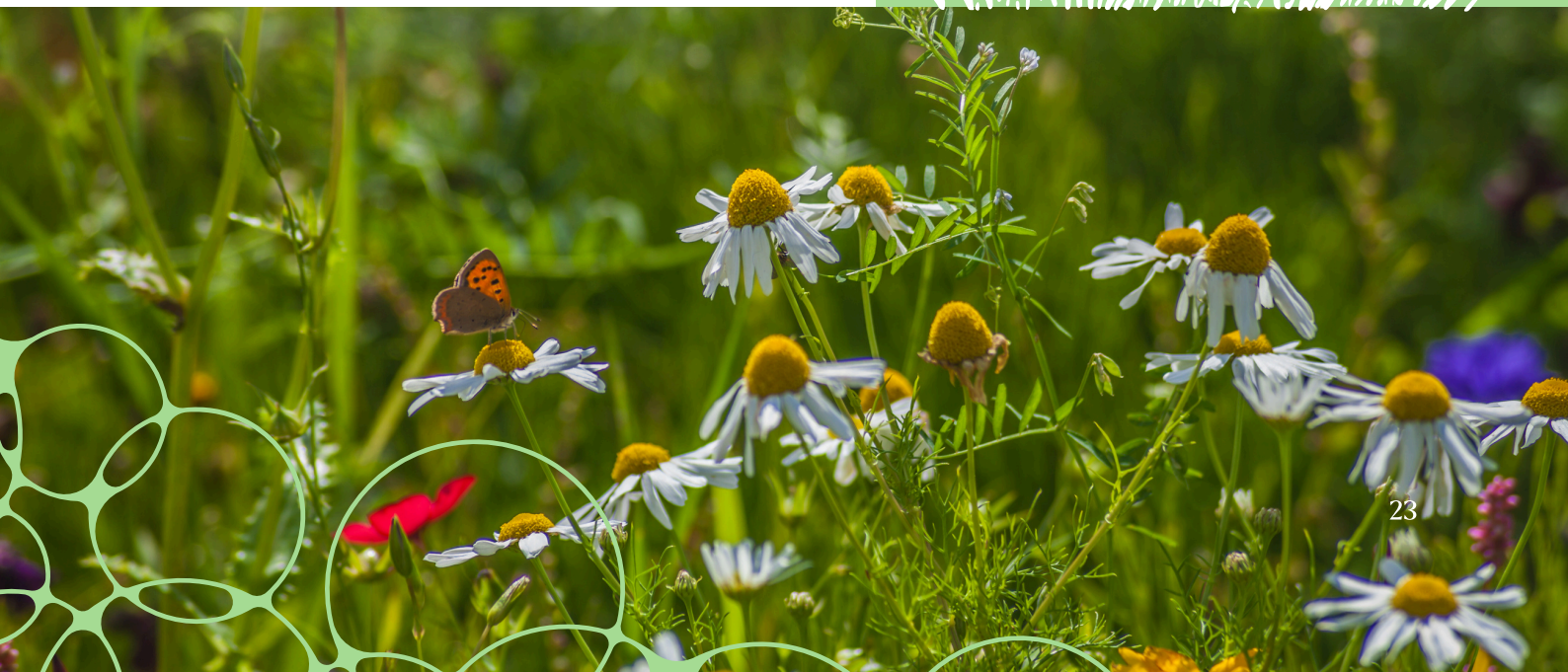
- Mener des diagnostics écologiques.
- Gérer et restaurer des milieux naturels.
- Transmettre des connaissances sur le fonctionnement des écosystèmes.
- Initier à la reconnaissance des espèces.
- Coordonner la mise en place de projets favorables à la biodiversité.
- Favoriser la prise en compte de la biodiversité dans les politiques publiques.
- Participer à la connaissance scientifique sur les espèces et les habitats.

Quelques exemples :

- Diagnostics écologiques et plans de gestion
- Atlas de la Biodiversité Communal (ABC)
- Etudes des continuités écologiques (TVB)
- Restauration et entretien du bocage
- Animations scolaires et grand public
- Formation des élu·e·s et technicien·ne·s
- Stands ludiques et pédagogiques
- Sentiers pédagogiques
- Aire Terrestre Educative (ATE)

Les publics concernés :

- Elu·e·s
- Technicien·ne·s
- Habitant·e·s
- Entreprises
- Scolaires





INGÉNIERIE

Diagnostics écologiques et plans de gestion

Un diagnostic écologique permet de réaliser l'état des lieux d'un espace naturel donné pour définir à un instant précis, les enjeux biologiques qui lui sont propres : valeur patrimoniale, fonctionnement, perspectives d'évolutions.

Etapes du projet :

Pour vous soutenir dans cette démarche, le CPIE peut être amené à :

- Réaliser des inventaires faunistiques (amphibiens, reptiles, oiseaux, insectes, mammifères, etc.) et floristiques ;
- Proposer des solutions adaptées pour résoudre les problèmes identifiés et mettre en place des actions de conservation et de valorisation ;
- Rédiger un plan de gestion (budgété sur plusieurs années), afin de gérer un site sur le long terme. Le CPIE peut également vous accompagner au quotidien dans sa mise en œuvre.

Le CPIE ne réalise cependant pas d'étude réglementaire telle que des études d'impact ou incidences Natura 2000.

ACCOMPAGNEMENT

Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)

Les ABC sont des dispositifs portés par l'Office Français de la Biodiversité (OFB), à destination des communes ou communautés de communes, visant à mieux connaître les richesses d'un territoire.

Si votre collectivité souhaite s'engager dans l'élaboration d'un ABC, vous pouvez faire appel à nous pour bien définir votre projet, le construire, le déposer et vous accompagner ensuite dans sa mise en œuvre opérationnelle.

Etapes du projet :

La première étape est de réaliser l'état des lieux de ce qui est connu, en recueillant les données existantes auprès de différentes sources de bases de données.

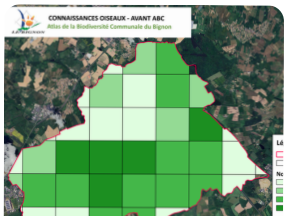
Suite à cela, le plan de prospection est défini sur la commune. Il s'ensuit un travail d'inventaires naturalistes portant sur différents groupes (amphibiens, reptiles, insectes, oiseaux, flore, mammifères). Ce travail de terrain va permettre de cartographier les richesses naturelles à l'échelle d'un territoire, identifier les zones à enjeu, étudier les trames vertes et bleues, et définir un plan d'actions post-ABC.

Tout au long du projet, les habitant·e·s sont associé·e·s et des actions de sensibilisation sont mises en place à destination du grand public, des scolaires, des élu·e·s, et des technicien·ne·s.

Afin que le projet soit au maximum partagé et coconstruit, il est suivi durant toute sa durée par un comité regroupant plusieurs acteurs.







INGÉNIERIE

Etude des continuités écologiques (TVB)

L'aménagement des territoires a occasionné de nombreux obstacles aux continuités écologiques, entrainant une fragmentation des habitats naturels et l'isolement de certaines populations de nombreuses espèces, accélérant leur déclin.

Le CPIE peut vous accompagner dans la prise en compte des trames écologiques.

Etapes du projet :

En fonction de vos objectifs (trame verte, trame bleue, trame noire, actions de restauration, intégration aux documents d'urbanisme, etc.) le CPIE pourra réaliser une analyse des données cartographiques afin d'identifier les enjeux liés aux continuités écologiques de votre territoire : identification des réservoirs de biodiversité, des corridors écologiques et des ruptures de continuité.

Cette analyse, couplée à un travail de terrain, nous permet de vous proposer des pistes d'amélioration afin de préserver, renforcer et restaurer les continuités écologiques présentes sur votre territoire.

Pour répondre aux enjeux ainsi identifiés, le CPIE peut également vous accompagner dans le déploiement d'actions concrètes sur cette thématique.















ACCOMPAGNEMENT

Restauration et entretien du bocage

Membre d'un collectif d'acteurs du territoire visant à préserver et à reconstituer le bocage sur l'ensemble du bassin versant, le CPIE accompagne à la restauration et à la création de mares naturelles et à la plantation de haies champêtres.

Etapes du projet :

En complément des acteurs du territoire, le CPIE accompagne des projets de haies et de mares auprès des différents publics.

À l'écoute de vos besoins, le CPIE apporte ses conseils et son expertise afin de répondre au mieux à vos attentes ainsi qu'aux enjeux environnementaux.

Les projets sont accompagnés de la conception à la réalisation des travaux et au-delà, en suivant le taux de reprise des plants après les plantations et *via* la réalisation d'inventaires naturalistes à la suite des créations et restaurations de mares.

En parallèle, le CPIE forme à la création et à l'entretien de mares naturelles, ainsi qu'à la plantation et l'entretien de haies champêtres, permettant aux participant·e·s de réaliser des projets en autonomie et de garantir un bel avenir aux projets accompagnés par le CPIE.







SENSIBILISATION

Formation des élu·e·s et technicien·ne·s

Le monde du vivant est une notion complexe et il est facile de s'y perdre. La formation est donc un bon outil pour appréhender ces connaissances.

Etapes du projet :

Pour répondre à vos besoins, le CPIE organise et anime des ateliers de formation sur diverses thématiques pour appréhender les notions de biodiversité, d'écosystèmes, de corridors écologiques, de nature en ville, de gestion différenciée, de reconnaissance des espèces floristiques invasives, etc.

Ces temps peuvent se faire sous forme d'ateliers en salle et/ou de formations techniques sur le terrain, avec des élu·e·s et/ou des technicien·ne·s.

Le CPIE propose ainsi d'optimiser les compétences professionnelles des employé·e·s municipaux·ales en les formant, par exemple, à la gestion de la flore sauvage en ville, c'est à dire : Identifier la flore locale, sélectionner les plantes les mieux adaptées à son projet, les utiliser pleinement.

SENSIBILISATION

Animations scolaires et grand public

La sensibilisation de nos publics est au cœur de nos missions. Les animations sur le thème de la biodiversité invitent à poser un regard nouveau sur ce qui nous entoure.

Etapes du projet :

Que la demande émane d'une école ou d'une collectivité, un échange préalable est toujours nécessaire afin de définir ensemble les objectifs pédagogiques et les modalités de l'action.

Plusieurs questions sont ainsi posées : quels sont les acquis attendus des participant·e·s en fin d'activité, quel thème souhaité ou adapté, quel lieu pour l'animation, horaires, nombre de participant·e·s, quel public, quelle communication, etc.

Lors de l'activité, les participant·e·s profitent d'une dynamique de groupe où les échanges entre eux font aussi la richesse de ces moments. L'animateur quant à lui, est là pour aider à découvrir, comprendre, éveiller la curiosité et donner envie de protéger les richesses naturelles.

Ces activités peuvent traiter d'un milieu naturel spécifique (bocage, milieux aquatiques, boisement, etc.), d'un groupe taxonomique spécifique (amphibiens, flore, insectes, etc.), ou sur d'autres sujets (traces et indices, nocturne, aube, etc.). Ces temps sont aussi l'occasion d'évoquer les méthodes de gestion mises en place et les mesures favorables à la biodiversité.





Retrouvez le détail des animations proposées dans le "Livret EETE des animations BIODIVERSITE"

SENBIBILISATION

Stands ludiques et pédagogiques

Le CPIE est régulièrement sollicité par les acteurs du territoire pour participer à des événements locaux, notamment sous forme de stands. Avec la demande, notre offre d'outils s'étoffe.

Etapes du projet :

Les sollicitations pour la participation à des évènements sont toujours variées et ne portent pas nécessairement sur le thème de la biodiversité. Pour autant, des manifestations locales peuvent être l'occasion d'atteindre des publics moins habitués à ces sujets.

C'est pourquoi le CPIE a développé et adapté différents outils pédagogiques afin de proposer des stands dynamiques et interactifs, qui donnent envie au public de s'approcher et de tester.

L'occasion est donc créée pour aborder les enjeux gravitant autour du thème biodiversité, et de découvrir des sujets simples du quotidien : traces et indices, chants d'oiseaux et d'amphibiens, outils sensoriels, jeux de devinette, "Qui est-ce" spécial milieu aquatique, identification des feuilles d'arbres, d'insectes, etc., autant de contenus variés qui peuvent s'adapter en fonction des demandes.







ACCOMPAGNEMENT

Sentiers pédagogiques

La préservation de la biodiversité passe également par l'appropriation des enjeux par les citoyens ! Pour cela, le CPIE propose la conception de sentiers interprétation.

Etapes du projet :

Les sentiers d'interprétation constituent un outil particulièrement intéressant pour faire connaître un espace naturel au public. Utilisé notamment dans des plans de gestion d'espaces naturels, le CPIE s'appuie sur les connaissances disponibles sur l'espace ciblé afin d'en valoriser les enjeux. De cette manière, il est possible de mettre en avant ses différentes richesses en matière de biodiversité, son histoire, ses modes de gestion ou les pressions qu'il subit par exemple.

Ces éléments d'informations sont transmis de manière ludique faisant appel à la sensibilité de chacun·e, permettant de faire vivre une expérience aux utilisateurs et d'apprendre diverses informations tout au long d'une balade qui se veut agréable. Ainsi, les usagers d'un site peuvent être amenés à en apprendre davantage sur le site en question, quelle que soit leur sensibilité à la biodiversité !





ACCOMPAGNEMENT

Aire Terrestre Éducative (ATE)

Depuis quelques années, nous voyons se développer les ATE. Ce dispositif permet aux élèves d'une classe de s'emparer d'une petite portion de milieu naturel et de définir collectivement des objectifs de préservation et de gestion pour cet espace.

Etapes du projet :

Une aire éducative est un petit territoire naturel géré de manière participative par les élèves d'une école, d'un collège ou d'un lycée. Encadrés par leurs enseignants et une structure de l'éducation à l'environnement telle que le CPIE, les élèves se réunissent sous la forme d'un « conseil des enfants » et prennent toutes les décisions concernant leur aire éducative.

Ce projet éco-citoyen s'inscrit pleinement dans la dynamique de l'enseignement scolaire et a des objectifs multiples : former les plus jeunes à l'éco-citoyenneté et au développement durable, reconnecter les élèves à la nature et à leur territoire, favoriser le dialogue entre les élèves et les acteurs de la nature (usagers, acteurs économiques, gestionnaires d'espaces naturels, etc.).

La zone de l'aire éducative ne doit pas nécessairement se trouver dans un espace protégé. Elle doit se situer sur la commune, à proximité de l'école. Les milieux peuvent être très variés et se trouver à la campagne, à la mer, ou en ville (plage, zone humide, parc urbain, forêt, terrain vague, etc.). Il y a un grand réseau d'ATE, qui permet de partager ses retours d'expériences.

Jardin au naturel

Pour un jardinage sans produit de synthèse et selon les processus naturels.

D'une part, la prise de conscience de la nocivité des produits phytosanitaires (pesticides, engrais chimiques) pour l'environnement et la santé humaine grandit de jour en jour. D'autre part, les jardinier·ère·s doivent s'adapter aux conséquences du dérèglement climatique.

Un changement de paradigme est nécessaire et passe par la compréhension des mécanismes naturels au jardin, la préservation de la biodiversité (sauvage et cultivée) et l'expérimentation. Le CPIE propose des ateliers théoriques et pratiques sur différentes thématiques et des temps de rencontre et de partage.



Quelques exemples :

- Stand "Osons le jardin au naturel"
- Evénement « Bienvenue dans mon jardin au naturel »
- Ateliers jardins pour les jardiniers débutants et confirmés
- Animations scolaires

Les compétences du CPIE :

- ;Apprendre à jardiner avec le vivant.
- Encourager et valoriser des techniques alternatives au jardin.
- Accompagner des projets de jardins (collectifs, pédagogiques, etc.).
- Organiser des temps d'échanges entre jardinier·ère·s.

Les publics concernés :

- Jardinier·ère·s
- Habitant·e·s
- Entreprises
- Scolaires







STAND

Osons le jardin au naturel

Outil de découverte des techniques alternatives au jardin, « Osons le jardin naturel » est un stand animé à la journée ou à la demi-journée permettant d'échanger autour de questions diverses comme le paillage, les engrais verts, les semis, la biodiversité, la gestion de l'eau et des déchets verts, etc.

Etapes du projet

Le stand se compose de :

- Une table des paillages
- Un loto des graines
- Autres outils pédagogiques
- 1 jeu sur le jardin
- Une exposition « Jardinons au naturel » composée de 7 panneaux pédagogiques
- De nombreux ouvrages de référence
- De la documentation à distribuer ou à consulter sur place : jardi-fiches, livrets de conseils, etc.

L'exposition et certains outils pédagogiques peuvent être empruntés pour un évènement en autonomie.

EVÈNEMENT

Bienvenue dans mon jardin au naturel

Initié par l'Union Nationale des CPIE, cet événement propose la visite gratuite de jardins de particuliers ou de jardins associatifs le temps d'un week-end.

Etapes du projet :

Cet événement s'adresse à tous les particuliers ainsi qu'aux jardins collectifs et associatifs. Le CPIE recrute et accompagne des personnes acceptant d'ouvrir leur jardin naturel au public. Il n'y a pas de critères précis demandés autre que la non-utilisation de produits phytosanitaires.

Un livret est édité chaque année présentant les jardins ouverts. Le CPIE a à cœur de trouver de nouveaux jardins chaque année et de favoriser la diversité des pratiques et des expérimentations.

Les rencontres sont riches et conviviales entre les volontaires et les visiteur·euse·s.







ATELIERS

Ateliers thématiques

Les enjeux écologiques et environnementaux nécessitent une adaptation des pratiques, des calendriers, du choix des espèces, des aménagements, etc. Aucune solution clé en main n'existe. C'est pourquoi jardiner au naturel demande une certaine connaissance des processus naturels et des techniques adaptées à son environnement et à soi.

Etapes du projet

Le CPIE propose des ateliers théoriques et pratiques, sur différentes thématiques :

- Cultiver sur sol vivant.
- Découvrir la biodiversité du jardin.
- Concevoir son jardin selon les principes du Design en permaculture.
- Maladies, ravageurs, qui sont-ils et que fait-on ?
- Économie et gestion de l'eau au jardin.
- Adapter son jardin au changement climatique.
- Le potager toute l'année.

Les formats et les contenus sont adaptables au contexte, aux publics et aux lieux.



EDUCATION

Animations scolaires

Les animations proposées sont conçues pour soit intervenir sur un jardin existant soit pour aménager un nouveau jardin avec les élèves après avoir réfléchi à la création avec l'équipe pédagogique et les partenaires éventuels.

Etapes du projet :

Lorsque le jardin existe, une rencontre préalable avec les enseignant·e·s est nécessaire pour appréhender l'espace et définir ensemble les objectifs pédagogiques et pratiques.

Les animations se déroulent en ateliers tournants autour d'un thème comme, par exemple, la graine, les plantes aromatiques ou le cycle de la matière organique. L'objectif est à la fois de jardiner tout en découvrant les mécanismes en jeu et les méthodes proposées.

Le CPIE accompagne également la création de jardins à l'école, de l'idée à la mise en route et à sa pérennisation. L'accompagnement se fait à la fois sur l'aspect technique du jardin (équipements, choix des espèces, besoins tout au long de l'année, etc.) et sur l'aspect pratique et pédagogique (aller au jardin en classe entière, lien avec les partenaires potentiels, activités complémentaires selon les saisons, lien avec les programmes scolaires, etc.).

Retrouvez le détail des animations proposées dans le "Livret EETE des animations JARDIN"

Santé-environnement

Pour une meilleure prise en compte de la qualité de l'air intérieur

L'air intérieur est 5 à 10 fois plus pollué que l'air extérieur, à l'heure où nous passons pourtant 80 à 90% de notre temps dans des espaces clos.

De nombreux polluants se concentrent dans nos habitations : perturbateurs endocriniens, PFAS, composés organiques volatiles, etc. Ils peuvent avoir des impacts sur notre santé et surtout sur celle de nos enfants. Le CPIE accompagne la prise de conscience sur cet enjeu sanitaire.

Les compétences du CPIE :

- Animer des temps de sensibilisation sur la qualité de l'air intérieur.
- Animer des temps de sensibilisation sur la réduction des produits néfastes pour la santé humaine.
- Accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de la charte « Villes et Territoires Sans Perturbateurs Endocriniens ».



Quelques exemples :

- Campagne de sensibilisation et diagnostic au radon
- Atelier Nesting©
- Atelier de fabrication de produits naturels
- Escape Game « Sauve qui P.E ! »
- Réduction des produits ménagers chimiques dans les collectivités et structures d'accueil des jeunes enfants
- Animation de la Charte « Villes et Territoires Sans Perturbateurs Endocriniens »

Les publics concernés :

- Habitant·e·s
- Scolaires,
- Elu·e·s
- Professionnel·le·s



ACCOMPAGNEMENT

Campagne de sensibilisation et diagnostic au radon

Depuis 2020, le CPIE accompagne les habitant·e·s dans le diagnostic radon de leur habitation et dans les actions de remédiation à mettre en place.

Etapes du projet :

Une réunion publique de lancement du projet, animée par le CPIE et l'ARS, permet l'acculturation des habitant·e·s sur la définition, l'origine et les risques sur la santé de ce gaz radioactif.

À cette occasion, des appareils de mesure du radon sont remis gratuitement aux participant·e·s résidents sur une commune classée en catégorie 2 ou 3 (selon la carte interactive de l'IRSN). Les appareils sont installés durant 2 mois consécutifs, en hiver, avant d'être retournés en laboratoire pour analyse. Les résultats sont ensuite envoyés individuellement aux participant·e·s par courrier.

Une réunion publique de restitution est ensuite programmée pour présenter l'ensemble des résultats et présenter les mesures de remédiation en cas de dépassement des seuils. En cas de taux anormalement élevé, le CPIE propose une visite gratuite à domicile pour évaluer les sources d'entrées potentielles du radon et proposer des mesures de remédiation adaptées.













SENSIBILISATION

Atelier Nesting©

Les ateliers Nesting© donnent les moyens d'agir aux parents et futurs parents et aux professionnel·le·s de la petite enfance pour garantir aux nouveau-nés et à leur famille un environnement intérieur le plus sain possible.

Etapes du projet :

Un atelier Nesting© dure en moyenne 2 heures et a pour objectifs de permettre aux participant·e·s de comprendre le lien entre environnement et santé, d'identifier les sources de polluants dans leur maison et de trouver des solutions et alternatives pour les éviter.

Il se décline principalement en deux temps conviviaux et interactifs :

- un dessin de leur habitation avec une identification des pièces les plus saines / les moins saines permettant d'identifier les différentes sources de pollution de l'air intérieur ;

- Un tri des produits sur table en petit groupe de 2 ou 3 personnes : produits alimentaires, produits ménagers, produits cosmétiques, articles de puériculture. La restitution se fait avec l'ensemble des participant·e·s et permet de mettre en avant toutes les alternatives possibles afin de limiter les polluants intérieurs.

ATELIER

Atelier de fabrication de produits naturels

Fabriquer ses propres produits permet, en plus de la réduction des coûts, de choisir des ingrédients sains. Cela participe également à la réduction des déchets.

Etapes du projet :

Le CPIE propose des ateliers de fabrication de produits ménagers (nettoyant multi-usages, lessives, gels WC, etc.), cosmétiques (dentifrice, savon, baume à lèvres, etc.) et de loisirs créatifs (peinture, pâte à modeler, etc.). Les produits réalisés sont à base d'ingrédients sains et peu coûteux, avec des recettes simples à reproduire chez soi.

L'atelier débute par un décryptage d'étiquettes de produits issus du commerce afin d'évaluer les risques pour la santé et de reconnaître les principaux éléments (labels, pictogramme de danger, ingrédients nocifs, etc.). La réduction du nombre de produits dans les placards et le choix de produits sains (labellisés, non parfumés, avec une liste courte d'ingrédients) sont des notions également abordées durant l'atelier.

Trois ou quatre recettes de produits sont ensuite réalisées par les participant·e·s qui repartent avec un échantillon à tester chez eux.







ESCAPE GAME

Escape game "sauve qui P.E !"

L'escape game "sauve qui P.E !" vise à sensibiliser le grand public aux perturbateurs endocriniens (P.E.) à travers des énigmes et des jeux de rôle qui illustrent les effets de ces substances sur la santé et l'environnement.

Etapes du projet :

Développé par le CPIE Lozère, l'escape game «sauve qui P.E. !» a été développé en région par le GRAINE Pays de la Loire et est à présent animé localement par le CPIE.

Pendant une session d'1h30, jusqu'à douze participant·e·s plongent dans les différentes pièces d'une maison occidentale typique. À travers une série d'énigmes, ils identifient les principales sources d'exposition aux perturbateurs endocriniens, comprennent les risques associés et découvrent des leviers d'action pour les limiter. La mission s'achève par la rédaction d'un rapport de recommandations à destination du Ministère de la Santé, visant à protéger les générations futures des effets des perturbateurs endocriniens.

Un temps d'échanges de 30 minutes prolonge l'expérience, permettant aux participant·e·s d'exprimer leurs ressentis, de partager les apprentissages réalisés et d'envisager des changements concrets dans leur vie quotidienne.





ACCOMPAGNEMENT

Réduction des produits ménagers chimiques dans les collectivités

Le CPIE accompagne les collectivités dans la réduction des produits chimiques dans leurs placards.

Etapes du projet :

S'appuyant sur le programme Safe-Li, le CPIE accompagne les collectivités (communes et communautés de communes, crèches, écoles, restaurants scolaires) dans la réduction des produits chimiques et dans l'auto diagnostic de la qualité de l'air intérieur, rendu obligatoire dans la réglementation sur la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant du public (ERP).

Le programme SAFE-Li repose sur 5 étapes clés pour accompagner les établissements à réduire l'exposition aux produits chimiques de ses occupants :

- Sensibilisation de l'équipe aux enjeux de santé environnementale ;
- Audit / Diagnostic des produits (au regard des molécules les plus préoccupantes) et identification des pratiques de la structure ;
- Mise en place d'un plan de changement de pratiques ;
- Test des nouvelles procédures proposées ;
- Formation et sensibilisation des acteurs (personnel, services supports, élu·e·s, parents, etc.) aux nouvelles procédures.

SENSIBILIISATION

Animation de la Charte « Villes et Territoires Sans P.E »

La charte "Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens (PE)" vise à protéger la population et les écosystèmes de l'exposition à ces substances nocives. Le CPIE accompagne les collectivités engagées dans cette charte.

Etapes du projet :

L'accompagnement vise essentiellement à sensibiliser les habitant·e·s de la commune concernée à travers des animations ludiques et pédagogiques comme par exemple l'organisation de ciné-débats ou de conférences sur la thématique des perturbateurs endocriniens avec l'intervention de professionnels reconnus, l'animation d'ateliers Nesting ou de l'Escape Game "Sauve qui PE!", etc.

Le CPIE s'adapte aux besoins locaux et d'autres types d'actions (outils de communication, etc.) peuvent ainsi être co-contruits en partenariat entre le CPIE et la collectivité.





Alimentation durable

Pour une alimentation saine et durable de la production à l'assiette

Le non-respect de la saisonnalité des produits, l'abandon de certains fruits et légumes, l'augmentation du gaspillage alimentaire ainsi que le manque de variété des menus sont autant de modes de consommation qui ont un impact sur l'environnement et sur notre santé.

Cependant, les consciences s'éveillent et les citoyens semblent prêts à s'engager dans une transition. Le CPIE souhaite développer cette compétence pour accompagner les producteurs et les consommateurs vers une alimentation plus saine et plus durable.

Les compétences du CPIE :

- Accompagner l'évolution de la restauration collective.
- Éduquer au goût et à l'alimentation durable.
- Accompagner les changements de modes de consommation.



Quelques exemples :

- Mon restau responsable®
- Animations scolaires

Les publics concernés :

- Scolaires
- agent·e·s techniques



ACCOMPAGNEMENT

Mon restau responsable®

"Mon Restau Responsable" (MRR) est une démarche d'amélioration de la restauration collective, qui repose sur un système participatif de garantie.

Etapes du projet :

Une structure souhaitant s'engager dans la démarche MRR peut se faire accompagner par le CPIE au cours des différentes étapes de sa mise en oeuvre.

Dans un premier temps, la structure intéressée doit remplir un questionnaire d'auto-diagnostic, qui repose sur 4 piliers :

- Bien-être des convives.
- Assiette responsable.
- Écogestes.
- engagement social et territorial.

Les points forts et points à améliorer sont ainsi mis en évidence. Un groupe de travail multi-acteurs peut ensuite être constitué pour que le projet soit au maximum partagé et coconstruit.

Ce groupe va pouvoir définir une dizaine d'actions à mettre en place dans les 2 années suivantes. Ces actions seront présentées au public lors d'une "Séance d'engagement".

Après la mise en place des actions, une nouvelle séance publique a lieu, la "Séance participative de garantie", où les acteurs présents attestent que le restaurant a bien progressé. Les acteurs valident l'engagement "Mon Restau Responsable". Pour terminer, le diagnostic est remis à jour, pour pouvoir définir de nouvelles actions à mettre en place.

SENSIBILISATION

Animations scolaires

Le CPIE propose des animations sur la thématique de l'alimentation saine et durable auprès des cycles 1, 2 et 3.

Etapes du projet :

L'offre alimentaire n'a jamais été aussi diversifiée. Le besoin de manger, en plus d'être un acte vital, est aussi un acte social et convivial. Cependant, la recherche du plaisir reste le principal moteur de l'évolution de nos goûts au fil des âges. Le plaisir de manger ne passe pas que par le goût.

Les animations proposées aux élèves de la maternelle au CM2 se déclinent autour de plusieurs objectifs :

- Échanger autour de l'alimentation ;
- Découvrir les différents goûts : amer, sucré, salé, fade ;
- Permettre aux enfants de s'exprimer sur des sensations ;
- Découvrir l'origine des aliments ;
- Comprendre le trajet des aliments dans le corps.



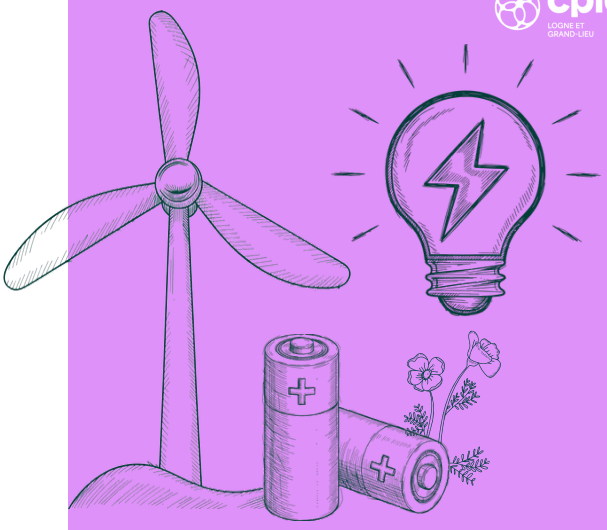


Retrouvez le détail des animations proposées dans le "Livret EETE des animations ALIMENTATION"

Sobriété énergétique

Pour une transition énergétique et écologique durable

La plus verte des énergies est celle que l'on ne consomme pas. Au cœur du débat national autour de l'énergie, la sobriété et l'engagement citoyen apparaissent comme des leviers vers une transition énergétique et écologique globale.



Le CPIE accompagne les particuliers et les collectivités autour des économies d'énergie, des modes de production d'énergies renouvelables et de l'impact environnemental lié à notre modèle énergétique.

Les compétences du CPIE :

- Éduquer, sensibiliser et informer aux énergies renouvelables.
- Accompagner à la sobriété énergétique.
- Appréhender la production énergétique du territoire par la manipulation.
- Fédérer autour d'un objectif commun : la transition énergétique.

Quelques exemples :

- Animation scolaire et grand public sur les parcs éoliens
- Atelier "Sobriété énergétique"

Les publics concernés :

- Scolaires
- Habitant·e·s



SENSIBILISATION

Atelier sobriété énergétique

L'énergie la plus propre est celle que l'on ne consomme pas.

Etapes du projet :

Le CPIE propose des ateliers permettant d'aborder la question de la sobriété énergétique à destination du grand public.

Après une introduction sur le dérèglement climatique, les participant·e·s vont aborder la production et le transport de l'électricité sur le territoire (différences entre ENEDIS, Engie, EDF, RTE, etc.) de façon ludique et participative.

Ils vont, ensuite, travailler sur la consommation électrique dans les foyers grâce à des mesures de consommation à l'aide d'un wattmètre, ainsi que des analyses de factures d'électricité (le dimensionnement de son compteur, les différents types de contrats, etc.).

Enfin, nous abordons les éco-gestes et autres possibilités d'économies à la maison.





SENSIBILISATION

Visite du parc éolien et découverte de son fonctionnement

Le CPIE en partenariat avec l'association "Énergie Partagée" propose une découverte d'un parc éolien citoyen situé sur la commune de la Limouzinère.

Etapes du projet :

Ce programme imaginé avec l'association "Énergie Partagée" est à destination des scolaires (à partir du cycle 3) et du grand public.

Les objectifs portés par l'action sont les suivants :

- Appréhender la notion de production énergétique (énergies renouvelables, ressources, gouvernances, coopération, impact écologique, etc.).
- Comprendre le fonctionnement d'une éolienne et des autres moyens de production énergétique.
- Sensibiliser et valoriser des sites techniques par l'expérimentation et la pratique du terrain.
- Découvrir les aménagements permettant de favoriser l'intégration d'un équipement technique tout en limitant son impact environnemental (biodiversité, paysage, etc.).

Deux modes opératoires sont possibles :

Auprès des scolaires (à partir du cycle 3) : une séance d'apport théorique en classe puis une visite de site afin d'illustrer les éléments abordés lors de la première séance.

Auprès des adultes : Une visite du site permettant d'aborder les caractéristiques du parc et faire un zoom sur la production d'énergies renouvelables en Pays de la Loire. Cette visite peut être accompagnée par un technicien de l'association gestionnaire du parc afin de découvrir "l'envers du décor".

Biodéchets

Pour la prévention et la gestion de proximité des biodéchets

Les déchets biodégradables en provenance des cuisines et des jardins des particuliers, des restaurants, des établissements recevant du public ou des magasins, sont regroupés sous la désignation « biodéchets ». Leur tri à la source est obligatoire depuis 2024.

Depuis 15 ans, le CPIE accompagne le tri à la source des biodéchets et leur traitement par compostage de proximité. Chaque projet est travaillé en concertation avec les participant·e·s pour être adapté au mieux aux spécificités locales. Le CPIE est membre du réseau Compost Citoyen.

Les compétences du CPIE :

- Sensibiliser et/ou former au compostage et au lombricompostage.
- Accompagner de A à Z la mise en place de compostage partagé.
- Accompagner les établissements recevant du public à la mise en place de compostage en établissement.



Quelques exemples :

- Formation sur le compostage et la gestion des déchets verts
- Formation de référents de sites
- Temps d'échanges sur la réduction des déchets verts à destination des agent·e·s
- Diagnostic et accompagnement pour la mise en place de composteurs partagés
- Diagnostic et accompagnement pour la mise en place de composteurs en établissement
- Animations scolaires

Les publics concernés :

- Scolaires
- Grand public
- Référents de sites
- agent·e·s techniques





SENSIBILISATION

Formation sur le compostage et la gestion des déchets verts / formation de référent·e·s de sites

Le CPIE anime des formations théoriques et pratiques pour comprendre les processus du compostage et les méthodes de réutilisation sur place des déchets verts. Elles ont pour objectif de réduire ainsi de façon significative le poids et le volume de sa poubelle ou ses déplacements en déchèterie.

Etapes du projet :

Les formations à destination du grand public permettent aux participant·e·s de comprendre les processus qui sont mis en œuvre dans le compostage, le paillage, le mulching, etc.

Inspirées du référentiel de l'ADEME, elles s'appuient sur des contenus partagés au sein du réseau Compost Citoyen et sur l'expérience des formateur·trice·s. En fonction du site de la formation, une mise en œuvre concrète et pratique est proposée.

Les formations pour les référents de sites sont réalisées en fonction du niveau et de l'expérience des participant·e·s. Au début, les connaissances de bases évoquées lors des formations grand public sont évoquées. Dans un second temps, les formations proposées vont de l'approfondissement technique (tamisage, connaissances des micro-organismes, etc.) à la mutualisation des bonnes pratiques entre pairs. Il s'agit alors d'entretenir la dynamique d'un réseau de référents.

SENSIBILISATION

Temps d'échanges à destination des agent·e·s

La formation des agent·e·s techniques est réalisée *via* les échanges d'expériences réussies entre collectivités proches ou voisines.

Etapes du projet :

Le CPIE organise des journées pratiques qui cherchent à favoriser la mutualisation. À partir d'exemples concrets, l'association organise un parcours de visites de plusieurs sites permettant d'évoquer les thématiques suivantes : broyage de déchets verts, haies de Benjes, gestion différenciée, écopaturage, etc.

Les acteurs témoignent de leur expérience et expliquent les étapes de mise en oeuvre, les difficultés éventuelles, les points de vigilance, etc. Des discussions entre pairs favorisent l'appropriation de chacun pour des mises en œuvre éventuelle sur leur territoire. La présence d'élu·e·s et d'agent·e·s, lors de ces journées est un vrai plus.







ACCOMPAGNEMENT

Mise en place de composteurs partagés

Avec l'obligation depuis 2024 du tri à la source des biodéchets, la mise en place de composteurs partagés est une solution pour les habitant·e·s ne disposant pas de jardin.

Etapes du projet :

Cet accompagnement se découpe en plusieurs étapes listées ci-dessous :

- Diagnostic partagé entre le CPIE et la collectivité : gisement de biodéchets, habitats à cibler, recherche de référent·e·s de site ;
- Proposition de scénari : équipements de compostage, lieu d'implantation, modalités d'apports de biodéchets et de broyat, retournements, évacuation du compost, suivi par un Maître composteur ;
- Formation des référents et participation à la communication ;
- Installation et démarrage du projet ;
- Suivi et préconisations.











ACCOMPAGNEMENT

Mise en place de composteurs en établissement

Le compostage en établissement s'adresse aux établissements recevant du public qui souhaitent gérer leur biodéchets in situ : restaurants scolaires, EHPAD, entreprises, etc.

Etapes du projet :

Le CPIE organise des pesées de biodéchets produits par l'établissement. À partir des résultats obtenus, le gisement de biodéchets permet de dimensionner l'équipement.

À noter que le CPIE a développé un partenariat avec l'association RETZ Agir qui peut fabriquer un équipement sur mesure.

Le CPIE propose, ensuite, des scénari : équipements de compostage, lieu d'implantation, modalités d'apports de biodéchets et de broyat, retournements, évacuation du compost, suivi par un Maître composteur.

Ce travail de répartition des tâches est à réaliser en étroite collaboration avec les équipes techniques. Les agent·e·s sont formés à la réalisation des tâches. Le CPIE suit l'installation et le démarrage du projet. Il intervient pour émettre des préconisations en cas de difficultés.

SENSIBILISATION

Animations scolaires

Le CPIE propose des animations sur la thématique des déchets et des biodéchets pour les scolaires, de la maternelle aux études supérieures.

Etapes du projet :

Depuis plus de 20 ans, le CPIE a développé des modules pédagogiques autour de la thématique déchets :

- Production et matières des déchets.
- Tri et recyclage.
- Zéro déchets.
- Consommation responsable.
- Matières premières.
- Déchets d'équipements électriques et électroniques.

La thématique des biodéchets a été particulièrement développée car elle allie : réduction immédiatement visible des déchets, émerveillement du vivant qui transforme la matière et passage du déchet à la ressource.











Dans ce cadre, le CPIE propose également deux animations autour du compostage et du lombricompostage.

Le compostage :

Après une histoire mettant en avant l'importance des décomposeurs dans la nature, les participant·e·s tournent sur quatre ateliers :

- Les décomposeurs
- Que mettre ou ne pas mettre
- Comment bien réussir son compost
- Le nez dans les déchets

L'animation se termine par une synthèse collective et l'évocation des prolongements possibles si un site de compostage est à proximité.

Le lombricompostage :

Ce projet se mène sur une année scolaire. Le CPIE fournit tout le matériel pour que les participant·e·s conduisent l'élevage de vers rouge de fumier (*Eisenia foetida*) dans la classe.

Ce projet favorise l'attention aux bonnes conditions de vie des vers (humidité, alimentation, oxygénation) et permet de créer un attachement émotionnel à l'univers des décomposeurs.

→ Retrouvez le détail des animations proposées dans le "Livret EETE des animations BIODECHETS"

LA MAISON DE L'EAU ET DES PAYSAGES (MEP)







Un outil pédagogique grandeur nature

Créée dans les années 2000, la Maison de l'Eau et des Paysages est un outil emblématique du CPIE qui représente un bassin versant à l'échelle 1/5ème.

Ce projet est né de la volonté des bénévoles de l'association de créer un outil géant et durable d'éducation à l'environnement pour appréhender en premier lieu, le circuit de l'eau.

Depuis, chaque année, la MEP accueille différents types de publics sur les différents thèmes de la transition écologique.

Fidèle aux paysages du Pays de Retz, la MEP intègre les éléments identitaires de notre territoire : une rivière, un bocage, une zone humide, une vigne, des hameaux et un bourg.

Support d'une dynamique bénévole

Cet outil est structurant pour le CPIE et sa dynamique bénévole.

Chaque année, la MEP nécessite des travaux d'entretien, plus ou moins importants, pour lesquels l'appui des bénévoles est essentiel : peintures, réparations, plantations, nouvelles constructions.

En 2025, la MEP a fait l'objet d'un important chantier de réfection de ses réseaux et de remise en état des maisons miniatures.

Par ailleurs, chaque été, la MEP accueille les Jeux Eau'Lympides, projet pour lequel l'appui des bénévoles est indispensable pour accueillir le public et développer de nouveaux défis à réaliser en famille.



De nombreuses possibilités d'animations

Initialement, la MEP accueillait principalement du public scolaire sur le thème de l'eau. Depuis quelques années, elle a fait l'objet d'un projet de développement afin de l'ouvrir à de nouvelles thématiques, de nouveaux publics et nouveaux modes de visite.

Aujourd'hui, la MEP est un outil complet et rénové qui permet de proposer des contenus variés aussi bien en termes de thématiques, modes de visites et publics accueillis. L'échelle 1/5ème permet de pouvoir tester des choses in situ, sous forme de jeu de rôle notamment et d'évaluer l'impact de nos actions sur notre environnement et sur les ressources naturelles.

Même si l'eau reste un sujet central, aujourd'hui, d'autres contenus et outils existent ou sont en cours de développement sur les thèmes de la biodiversité, des énergies renouvelables, des modes de vie et de la consommation responsable, du changement climatique et de la gestion des eaux pluviales. Des modes d'ouverture de la MEP en autonomie à destination du grand-public sont aussi à l'étude avec des contenus pédagogiques dédiés sur diverses thématiques.

Ainsi les formats proposés avec cet outil peuvent permettre de sensibiliser un large panel de publics : tous niveaux scolaires, élu·e·s, technicien·ne·s, professionnel·le·s, familles, grand public.

cpie
LOGNE ET
GRAND-LIEU

Centre d'Animation en Pays de Logne

8 rue Sainte Radegonde
44650 Corcoué-sur-Logne
02 40 05 92 31
accueil@cpie-logne-et-grandlieu.org
www.cpie-logne-et-grandlieu.org

RÉSEAU cpie le vivant en commun

Nous suivre :

Nous soutenir :

helloasso